

L est de ces parcs où la nature a encore droit de cité. Au parc Jean-Jacques-Rousseau, sis à Ermenonville, les allées sont dessinées mais chacun peut y errer librement. Inspiré d'un idéal paysager, le parc est aussi la concrétisation de ce que Rousseau, dans *la Nouvelle Héloïse*, imaginait : *Il rassemblera l'eau, la verdure, l'ombre et la fraîcheur. Il ne donnera à rien de la symétrie; elle est ennemie de la nature et de la variété; (...) la direction n'en sera pas toujours en ligne droite, elle aura je ne sais quoi de vague comme la démarche d'un homme oisif qui erre en se promenant.* » Fin de la rêverie ?

Un mot revient : « entertainment »
Depuis quelques semaines, l'association qui avait obtenu la gérance du parc en 2013 alerte sur sa « possible cessation d'activité à compter de la mi-juillet ». La fermeture du parc cet hiver en raison de travaux se voit ainsi prolongée pour une durée qui ne dépend plus que de l'avis de son seul propriétaire, le conseil départemental de l'Oise. Se défendant d'un quelconque projet de mise en vente, le département réfléchit désormais à un autre dispositif d'exploitation du site de 2 hectares. Il a donc signifié son congé à l'association en ne renouvelant pas son contrat triennal. Pour l'heure, c'est la proposition de l'homme d'affaires Antoine Haswani, actuel propriétaire du château appartenant au parc, qui semble retenir l'attention des élus. Son idée ? Des « installations son et lumière » baptisées « forêt magique », d'après *Oise Hebdo*. On se trouve que le nouveau châtelain est aussi le producteur de la compagnie

NATURE

Fin des rêveries solitaires au parc Jean-Jacques-Rousseau

Le conseil départemental de l'Oise remet en cause les projets culturels du centre de rencontre Jean-Jacques-Rousseau. Une fois de plus, la logique du rendement prévaudrait sur celle de la qualité.

l'entretien qu'il accorde à nos confrères, un mot revient à maintes reprises : « entertainment ». Fin de la contemplation ?

Nature et culture, en harmonie

Cette culture du divertissement version XXL dont M. Haswani est friand est à l'opposé de l'esprit du parc tel qu'il a été pensé en 1777 par son fondateur, le marquis de Girardin. Lequel marquis, féru d'art et de littérature, avait imaginé un parc qui incarne la philosophie des Lumières, où nature et culture étaient pensées en harmonie. C'est dans le souci de prolonger cet héritage que l'association

s'était proposé en 2013 de participer à la revalorisation des lieux. Ce que l'Histoire n'a pas toujours été en mesure de faire, l'avenir du parc ayant plusieurs fois été mis en péril au gré des divers acquéreurs, pour qui le coût d'entretien d'un tel domaine s'avérait trop lourd. Propriété du département de l'Oise depuis 1985, il retrouve son esprit initial grâce à l'association. Celle-ci étant parvenue, après un long travail, à réunir les conditions nécessaires à l'obtention du label de centre culturel de rencontre (CCR). Octroyé par le ministère de la Culture, ce label CCR permet d'assurer une gestion du lieu tout

direct entre artistes et public, « une contemplation de l'histoire de l'art palpable ». La décision du conseil départemental, le 22 mars dernier, de ne pas renouveler le contrat de trois ans nécessaire à la préservation du label a contraint l'association à cesser son activité. Ajoutez à cela des subventions départementales régulièrement à la baisse (-35% entre 2016 et 2018) et des revirements selon le calendrier électoral... Pourtant, le nombre de visiteurs était passé de 13 000, en 2012, à 28 000 en 2018. Une attractivité qui, pour les élus départementaux, demeure toutefois insuffisante comparée à l'investissement nécessaire à l'entretien du site, même s'ils affirment vouloir « prolonger l'esprit du parc ». Ce serait donc pour des « raisons purement budgétaires » selon l'un d'eux que de nouveaux projets sont aujourd'hui à l'étude. Pour l'écrivain Jean-Charles Massera, « cet argument du coût n'est qu'un faux prétexte ». L'artiste, qui a participé plusieurs fois aux projets organisés par le centre culturel, pointe un dysfonctionnement dans la gestion de la collectivité territoriale. À ses yeux, ce revirement constitue non seulement « une négligence envers la culture » mais surtout un « mépris vis-à-vis du public ». Pour Célia Houdart, qui éprouve un même sentiment de colère mêlé à de la tristesse, « ce n'est qu'une stricte application des logiques marchandes étendues à la culture. Une logique quantitative, du rendement, qui n'a pas lieu d'être ici ».

Le conseil départemental se défend de vouloir créer un parc dans la même veine que celui de la Mer de sable ou Astérix. Il assure que le choix du patron du Cirque du soleil n'est toujours pas validé. Reste qu'une ombre plane sur l'esprit des Lumières. ●

Temps fort



Pour les élus,
l'attractivité
demeure
insuffisante
compared à
l'investissement
nécessaire à
l'entretien du site.

et de restauration afin de garantir un projet culturel d'intérêt général. Le site représentait dès lors une véritable source d'inspiration pour des rencontres dans un cadre préservé entre artistes et un auditoire restreint et attentif.

Colère et tristesse

L'écrivaine Célia Houdart y a été accueillie en résidence en 2014. Elle évoque l'image de «fenêtre sur la création» à p. Il Qoos de son eim érience P. nu e. 11